

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 AVRIL 2011**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 21 avril 2011 à 18 h 00
sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire.

Etaient présents : M. LAUNEY, M. SAILLARD (18h15), Mme CHATEL, M. LECARPENTIER, Adjoints;
Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET (18h50), M. BRETON, M. TOLLEMER (19h15), M. BAMEUL, M.
LE FORESTIER, M. PICHON, M. BAILLEUL (18h15).
Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s):

Absent(s) non excusé(s): Mme BEAUGE.

Secrétaire de séance : Mme CHATEL

TRAVAUX

Intérieur mairie :

Mr Michel BAMEUL expose le projet de travaux intérieurs d'entretien et embellissement de la mairie : isolation des combles, plafond acoustique dans la petite salle de réunion et le foyer rural, ainsi que plafonds du hall et des bureaux du secrétariat, remplacement des luminaires, peinture murale dans l'ensemble de la mairie, travaux qui vont se dérouler à compter de septembre. Sont retenues les entreprises SIMON (peinture), LEVEZIEL (électricité), LE PLAFOND (plafonds suspendus), GAUTIER (placoplâtre), pour un total de 30 385.35 € H.T. Les menuiseries de la façade côté rue seront également remplacées.

Salle de cantine :

Les mesures prises à l'aide d'un sonomètre en janvier avaient, malgré un fort absentéisme, confirmé la pénibilité de la salle. Il est décidé de faire appel à une société d'ingénierie acoustique (LOUVIGNE) , pour mesurer le temps de réverbération de la salle, les niveaux de bruit au cours des repas, et, à partir de ces analyses, proposer des solutions aux difficultés rencontrées. Le devis s'élève à 2 254 € H.T. Mise en œuvre : mai.

Ancien atelier municipal, pignon arrière salle ERS, façade arrière appartement du porche :

Le ravalement de façade de ces bâtiments aura lieu en septembre. Pour ce qui concerne l'ancien atelier, dans la mesure où les agents techniques viennent de le décaper, la prestation comprendra le traitement des fissures et la peinture, mais sans nettoyage préalable. La date butoir pour l'appel d'offres est fixée au 24 avril ; le Conseil Municipal donne son accord pour que le choix de l'entreprise soit arrêté sur la base de la mieux-disante, sans attendre la prochaine réunion.

Le démoussage des bâtiments communaux est assuré par les agents techniques.

Appartement du porche.

Mr Michel BAMEUL suit la progression des travaux en cours. Les délais initialement fixés sont respectés.

VOIRIE

Programme de Voirie.

Mr Maurice LAUNEY rend compte de l'ouverture, le 20 avril, des plis relatifs aux travaux de voirie projetés cette année : la Bertrannerie, le Hameau Doguet, le chemin de la Valaiserie. Six entreprises ont répondu : les devis vont de 112 519.50 € H.T. à 159 960 € H.T. ACEMO procède maintenant à l'analyse des offres et nous rendra ses conclusions la semaine prochaine. Le Conseil donne son accord de principe pour que le mieux-disant soit retenu.

Terrain Trufer.

La cession gratuite de terrain par Monsieur et Madame TRUFER a été signée chez le notaire le 14 avril. Mr Maurice LAUNEY va maintenant organiser les travaux, dont le but est la sécurisation du carrefour Séminaire – Fontenelle.

ZONE D'HABITAT

Le 14 avril Madame le Maire a également signé l'acquisition du terrain LE BOISSELIER, puis saisi l'EPFN, démarches nécessaires à l'engagement de la future zone d'habitat.

Cette zone, de 44 880 m², pourra être aménagée en 1 ou 2 tranches.

Dès lors, il est possible de lancer l'appel d'offres maîtrise d'œuvre. Mr Michel BAMEUL a préparé l'avis de consultation de maîtrise d'œuvre et va recevoir les géomètres à partir de la semaine prochaine.

Une discussion s'engage sur la superficie souhaitable des parcelles : petites pour un plus grand nombre de maisons ? On est en milieu rural, il n'y a pas besoin d'une forte concentration de logements. Mais, d'un autre côté, les familles ne souhaitent pas non plus, de grandes parcelles, qui nécessitent beaucoup d'entretien extérieur. Entre 800 et 1200 m² ? Nous étudierons les esquisses proposées par les géomètres, avant d'arrêter une position.

RASSEMBLEMENT DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA MANCHE

Le 23 avril, Sottevast accueille le rassemblement départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Manche. 100 à 150 jeunes sont attendus. Mr Emmanuel BAILLEUL précise que le Capitaine LE BALLOIS, du Centre de Secours de Bricquebec, en charge de l'organisation de cette journée, s'est prioritairement tourné vers Sottevast, pour remercier la commune de son implication au moment de la création de l'école de jeunes sapeurs-pompiers.

Cette journée verra le déroulement d'épreuves sportives et d'activités caractéristiques des pompiers, sur l'ensemble du stade. Du matériel sera exposé toute la journée sur le parking de la salle de sport, des démonstrations de secourisme seront organisées. De ce fait, les activités habituelles de la salle de sport, badminton en particulier, sont annulées.

Les commerçants de Sottevast ont été sollicités pour la fourniture des denrées nécessaires aux repas.

REFLEXION SUR LES ACTIVITES SPORTIVES DISPENSEES AUX ENFANTS

Mr Jean-Marie BOSQUET rend compte de l'évolution de la fréquentation des activités sportives, le mercredi et pour les vacances scolaires. Qu'est-ce qui est en cause ? A ce jour, pour les vacances de printemps, 19 inscriptions sont enregistrées.

Ainsi qu'il en avait été convenu lors de la réunion du 25 mars, une commission municipale, composée de JM BOSQUET, JP TOLLEMER, P PICHON, C DUCHEMIN et A CHATEL, a rédigé un questionnaire, de façon à actualiser les besoins et attentes des familles en matière d'activités, sportives et de loisirs. Ce questionnaire sera joint au bulletin municipal.

Ce sont les réponses qui nous parviendront qui permettront d'orienter les projets et actions, dans la perspective aussi, de la préparation de notre intégration à la Communauté de Communes du Bocage Valognais, qui dispose d'une compétence enfance.

QUESTIONS DIVERSES

- Devis **moteur armoire froide** cantine :
 - Froid 14 : 1 732.66 € HT
 - Thermiclim : 548.96 € HT. La société Thermiclim est retenue.
- Demande de **subvention spéciale de l'école élémentaire**, pour l'acquisition d'une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture, pour un coût total de 700 €. Accord.
- Demande de **subvention** de l'association **les 3 jours de Cherbourg**, dont le parcours passe par Sottevast, entre le 9 et le 11 septembre. Accord : 100 €.
- Le **Bulletin Municipal**, soit 575 exemplaires de 64 pages, est au tirage. Le coût en est de 2 512 € H.T., soit 3004 € TTC.

- Mr Daniel BRETON avise que le **SCOT** a été approuvé à l'unanimité moins 3 voix.
- Madame le Maire fait part du courrier de Monsieur VALENTIN, Président de la **Communauté de Communes du Bocage Valognais** (CCBV) en date du 29 mars, dans lequel il fait part de l'approbation à l'unanimité de notre demande d'adhésion à la CCBV et demande à l'ensemble des conseils municipaux de se prononcer, dans un délai de trois mois, sur les modifications des statuts communautaires.
- Mr Daniel BRETON, au nom du Club de Fresville, remercie la commune de l'accueil réservé à l'**exposition de minéraux**.
- Mr Richard LECARPENTIER a négocié le **feu d'artifice**, de même qualité et même durée que l'an passé, sur le thème « les années 60 », pour un coût de 4 250 €. Les besoins en bâtons lumineux seront évalués avec l'association de parents d'élèves La récré Sottevastaise.
- Mme Agnès CHATEL informe que la commission école a relevé la **boîte à idées de la cantine**, et a constitué une affiche, en réponse aux suggestions émises. Lue ce midi par les CM2 à l'issue du repas, elle a reçu un accueil enthousiaste. Il s'agit, à l'écoute de leurs aspirations, de soutenir la participation des enfants.
- Mme Catherine DUCHEMIN informe de la **soirée franco-japonaise** (repas dansant) qui se déroulera à Valognes le 28 mai.
- Mr Richard LECARPENTIER, Mr JP TOLLEMER et Mr JM BOSQUET ont reçu l'association J'imagine prod, qui cherche à lancer un **festival de la chanson française**, sur une journée, en 2013. Sottevast pourrait, sous réserve de précisions concernant l'organisation et le projet, être commune d'accueil de cette manifestation.
- Prochaines réunions :
 - 6 mai : réunion commission communication sur Infosottevast ;
 - 14 mai : réunion commission animation sur plaquette chemin de randonnée ;
 - 15 mai : Bourse aux plantes (et préparation du questionnaire rallye) ;
 - 26 mai : prochaine réunion du Conseil Municipal.

Le Maire
Françoise BOUGIS

